

ASSOCIATION ATELIERS ARC-EN-CIEL 12

QUESTIONNAIRE DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE Document à conserver

Le certificat médical n'est plus exigé pour l'inscription à une activité sportive, sous réserve que l'intéressé (ou son représentant légal) renseigne un questionnaire de santé.

Le questionnaire de santé permet de savoir si l'intéressé doit fournir un certificat médical pour s'inscrire aux activités sportives de l'association.

Les réponses fournies relèvent de la seule responsabilité de l'intéressé ou de son représentant légal et demeurent confidentielles.

Répondez aux questions suivantes par Oui ou par Non	Oui	Non
Durant les 12 derniers mois, la personne concernée par l'activité sportive :		
A-t-elle eu un membre de sa famille décédé d'une cause cardiaque ou inexplicée ?		
A-t-elle ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
A-t-elle eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
A-t-elle eu une perte de connaissance ?		
A-t-elle arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour raison de santé et a-t-elle repris l'activité sportive sans l'accord de son médecin ?		
A-t-elle débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour, la personne concernée par l'activité sportive :		
Ressent-elle un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux articulaire ou musculaire (fracture, entorse, déchirure, tendinite...) ?		
Sa pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
A votre avis, en tant que personne concernée ou représentant légal de l'intéressé, est-il nécessaire d'avoir un avis médical afin de poursuivre ou commencer l'activité sportive ?		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions, vous n'avez pas besoin de fournir un certificat médical pour l'intéressé. Vous devez attester sur l'honneur avoir répondu négativement à tout le questionnaire de santé à l'aide du formulaire mis à votre disposition au verso de ce document.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez consulter un médecin afin d'obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive. Sans ce dernier, l'inscription ne peut être enregistrée par l'association.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE

Pour adhérer aux activités de l'Association Arc en Ciel 12

ADULTES

Je soussigné(e) Nom Prénom.....

Né(e) le à

atteste avoir renseigné le questionnaire préalablement à ma demande d'inscription à une ou plusieurs activités sportives proposées par l'association Arc en Ciel 12 pour la saison 2020-2021 et avoir répondu NON à l'ensemble des questions.

Fait à Paris, le

Signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE

Pour adhérer aux activités de l'Association Arc en Ciel 12

ENFANTS MINEURS

Je soussigné(e) Nom Prénom.....

Né(e) le à

Représentant légal de :

Nom de l'enfant Prénom.....

Né(e) le

atteste avoir renseigné le questionnaire préalablement à la demande d'inscription de mon enfant à une ou plusieurs activités sportives proposées par l'association Arc en Ciel 12 pour la saison 2020-2021 et avoir répondu NON à l'ensemble des questions.

Fait à Paris, le

Signature